VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 10 juillet 2023
PORTANT REGLEMENTATION
DE PERMISSION DE VOIRIE, CIRCULATION
La Gamacherie, Les Gâtés

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux de réfection de chaussée, aux Gâtés et à la Gamacherie 18250 Henrichemont, par l'entreprise COLAS, rte de Veauce – 18230 ST DOULCHARD, du 10 juillet 2023 au 11 juillet 2023 ainsi que le 18 juillet 2023
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1er : La commune donne permission de voirie à l'entreprise COLAS, rte de Veauce – 18230 ST DOULCHARD, du 10 juillet 2023 au 11 juillet 2023 ainsi que le 18 juillet 2023 pour des travaux de réfection de voirie aux Gâtés et à la Gamacherie

Article 2ème : La circulation des véhicules sera interdite aux dates indiquées ci-dessus de 7h à 17h.

Article 3ème : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

Article 4ème : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
018-211801097-20230710-2023_07_70-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2023
publié sur le site de la commune le 10.07.2023

Le Maire,
Gilles BUREAU

POUR LE MAIRE
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ

Publié sur le site internet de la commune, henrichemont.fr le 10 juillet 2023